

Image not found or type unknown



Est ce une démission ????? urgent

Par **angie44**, le **17/11/2009** à **10:49**

Bonjour,
Voilà je ne souhaite pas continuer mon travail et donc je n'ai pas signer de contrat, je travaille en mairie, je me pose la question sur le fait que si je quitte la mairie est ce une démission il n'y a pas de période d'essai qui signifie que si je signe je m'engage durant tout le mandat du maire mais là je ne veux pas signer et partir mais comment faire, je ne veux pas perdre mes droits au niveau du chômage ???
merci de m'aider